



Région  
Île-de-France

120 ANS D'  
EMAN  
CIPATI  
ON  
1905 2025  
Unité Laïque

LUNDI 8 DÉCEMBRE 2025 - 16H / 22H  
MAIRIE PARIS 9 - SALONS AGUADO & SALLE ROSSINI

SOPHIA ARAM, PRÉSIDENTE  
ELODIE FRENCK, MAÎTRESSE DE CÉRÉMONIE

# MÉMOIRE LIBERTÉ, LIBERTÉ, CHÉRIE

UNE SOIRÉE-ÉVÉNEMENT POUR  
FÊTER LES 120 ANS DE LA LAÏCITÉ



Le Chevalier  
de la Barre

DE QUOI DEMAIN

Mairie du  
**NEUF**  
PARIS

# 1<sup>ERE</sup> PARTIE - 16h/19h30 SALONS AGUADO

## 1905, ACTE DE NAISSANCE

Montage d'extraits de la pièce du même nom, conçue par René Badache à partir des discours authentiques des députés.

**INTERPRÉTÉ PAR LA COMPAGNIE ACTIF (RENÉ BADACHE, FRANÇOIS BORAND, DOROTHÉE DÉFONTAINE, BRUNO SUBRINI, YAN TASSIN). MISE EN SCÈNE DE DOROTHÉE DÉFONTAINE.**

René Badache : Nous sommes le 9 décembre 1905, la loi portant séparation des Églises et de l'État est sur le point d'être votée à l'Assemblée nationale.

Je vais vous présenter les députés qui ont permis que s'affirme cette loi qui a mis en place dans notre nation le principe fondamental et universel de laïcité venant enrichir les valeurs suprêmes de notre République : la liberté, l'égalité et la fraternité.

Honneur à ces députés à qui je donne la parole (il place le pupitre) :

Aristide Briand : Je suis Aristide Briand, cette loi permettra à chaque citoyen d'avoir la liberté de conscience, c'est-à-dire le droit de croire ou de ne pas croire, mais elle établira une hiérarchie : la loi sera toujours au-dessus de la foi.

Maurice Allard : Je m'appelle Maurice Allard, je suis pour cette loi, mais elle ne va pas assez loin : il ne faut pas seulement se séparer des religions mais il faut les supprimer pour que la Raison remplace Dieu dans le cœur des hommes.

Jean Jaurès : Je m'appelle Jean Jaurès. Cette loi sera une victoire historique du progrès humain et de la tolérance.

Brouhaha dans la salle :

L'Abbé Gayraud (en soutane depuis la salle) : Bien entendu, on glorifie les députés qui ont voté cette loi mais les autres ? On les oublie ?

Le comte de Baudry d'Asson (depuis la salle) : Vous oubliez que le roi a une mission sur terre et cette mission lui a été donnée par Dieu. Vous ne pourrez jamais rien faire contre cela.

Ils montent tous les deux sur scène.

L'Abbé Gayraud : Ne touchez pas à LA VRAIE RELIGION, car elle est le chemin de la vérité et de la connaissance.

Le comte de Baudry d'Asson : Vive la France catholique. La République est un blasphème.

René Badache s'excuse d'avoir oublié qu'il y avait un débat et demande la participation d'un président qui vient de la salle.

Président Paul Doumer : La parole est à M. l'Abbé Gayraud



Baudry d'Asson : C'est scandaleux !  
Président Paul Doumer : La parole est à Aristide Briand

Aristide Briand : S'il fallait donner un nom au contre-projet de monsieur Allard, je crois qu'on pourrait justement l'appeler projet de suppression des Églises par l'État.

Notre collègue dans sa hâte d'en finir avec la religion se tourne vers l'État et l'appelle au secours de la libre pensée. Il lui demande de commettre au service de la libre pensée la même faute qu'il a commise au service de l'Église et que nous n'avons cessé nous, libres penseurs, de lui reprocher. Nous avons déposé devant la chambre un projet de séparation très net et en même temps très large, très équitable, qui concilie les droits et les intérêts de l'État avec le souci de la liberté de conscience.

Président Paul Doumer : La parole est à M. l'abbé Gayraud.

Abbé Gayraud : Messieurs, vous nous avez accordé des satisfactions considérables en nous garantissant la jouissance gratuite et indéfinie des édifices du culte. Mais ma conscience m'oblige à vous demander, messieurs que la loi de séparation soit respectueuse des exigences de ma foi. Il faut que vous le sachiez, la constitution de l'église catholique n'est pas une

Maurice Allard : Nous le savions depuis longtemps, Monsieur Gayraud.

Abbé Gayraud : Cela ne veut pas dire que l'Église n'aime pas la démocratie. Parfaitement ! La constitution de l'Église est une constitution monarchique. Vous ne devez rien introduire dans la loi qui soit contraire à cette organisation. Votre texte ne pourra être acceptable pour nous que s'il est accepté par le pape.

Maurice Allard : Vous êtes plus papiste que le pape.

Abbé Gayraud : Si vous voulez ouvrir une ère d'agitation religieuse, faites-le. Quant à moi, je ne m'y associerai pas. Je proteste dès maintenant contre votre tyrannie.

Aristide Briand : Ce sont vos paroles qui tendent à ouvrir cette ère.

Baudry d'Asson : Nous protestons contre ce langage.

Aristide Briand : Monsieur de Baudry d'Asson, pour être digne de la liberté, il faut savoir d'abord respecter la liberté d'autrui.

Baudry d'Asson : J'estime qu'un catholique digne de ce nom, qu'un royaliste dévoué, ne peut voter ce texte. Je voterai donc contre ! Au nom de la France catholique et de la liberté (oui), j'ai été à la peine, j'ai été au combat. Je veux rester jusqu'au jour où sonnera l'heure de la prospérité pour notre malheureux pays, l'heure du relèvement national, l'heure du bonheur et de la joie. L'heure de la délivrance. Mais pour cela, il faut d'abord arrêter les persécutions religieuses. Dieu avec nous ! Plus de ces lois infernales qui empêchent nos enfants de connaître Dieu, plus de ces lois abominables qui permettent de chasser nos religieux, plus de

spoliation honteuse, plus de ces vols véritables. Je déposerai un projet sur le bureau de la chambre ayant pour but d'expulser et même de coller au mur et de fusiller tous les traîtres à la patrie. (bagarre)

Président Paul Doumer : Monsieur de Baudry d'Asson je vous rappelle à l'ordre. Je vous prie de respecter le déroulement de la séance.

Baudry d'Asson : Vive la France catholique, vive la France aux Français.

Président Paul Doumer : La parole est à Monsieur Aristide Briand.

Aristide Briand : Messieurs, dans un pays qui compte des millions de catholiques pratiquant leur religion, soit par conviction, soit par habitude, il était impossible d'envisager une séparation qu'ils ne puissent accepter. Dès qu'auront disparu des programmes politiques les questions irritantes qui, comme celles-ci, passionnent les esprits jusqu'à la haine et gaspillent en discorde stériles les forces les plus vives de la nation, cette réforme une fois votée va donner le champ libre à l'activité républicaine. Et pour qu'il en fût ainsi, il fallait que la séparation ne donnât pas le signal de luttes confessionnelles, il fallait que la loi que nous avons proposée se montrât respectueuse de toutes les croyances et leur laissât la faculté de s'exprimer librement. Nous l'avons faite de telle sorte que l'Église ne puisse invoquer aucun prétexte pour s'insurger contre le nouvel état de choses. (À l'abbé Gayraud)

Vous ne pourrez plus, demain, dire aux catholiques de France que la majorité républicaine de cette chambre s'est montrée persécutrice et tyrannique ! Car elle vous aura généreusement accordé tout ce que vos consciences pouvaient exiger : la JUSTICE et la LIBERTÉ !!

Président Paul Doumer : La loi de séparation des Églises et de l'État est votée.

Article premier : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes, sous certaines restrictions, dans l'intérêt de l'ordre public ».

Article deux : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

Et comme tout finit par des chansons, la parole est à Jean Jaurès

Jean Jaurès (chanté) :  
Les grands génies, Hugo et Rabelais,  
Ont prévu la grandeur de la libre pensée.  
Ils avaient glorifié les voiles des navires  
Mettant en relation les terres, les mers et les livres  
Mais l'humanité ira plus haut encore  
Que tout ce qu'elle gagné, qu'elle a déjà conquis,  
Les papiers des livres, comme des purs trésors  
Qui font communiquer tous les esprits.

C'est ainsi que Jaurès parlait de la laïcité  
Sans équivoque, et sans ambiguïté (bis) La laïcité (4 fois)

# DIALOGUE (IMAGINAIRE) ENTRE FRANÇOIS GUIZOT ET VICTOR HUGO

INTERPRÉTÉ PAR FLORÉAL DANIEL (HUGO) ET LAURENT MANDEIX (GUIZOT)

Janvier 1850.

Dans le grand salon, chacun est occupé à bavarder autour des tables.

Soudain, des éclats de voix : un ampli diffuse un brouhaha de parlementaires s'invectivant à l'Assemblée nationale.

Léger mouvement de foule dans le salon car quelques personnes (des figurants) entourent deux hommes entrant dans la salle. Ce sont deux parlementaires habillés à la mode de 1850. L'un est Victor Hugo (48 ans), l'autre François Guizot (63 ans). Les deux hommes sont en pleine conversation (imaginaire) à propos d'instruction publique et du vote prochain de la loi Falloux.

Hugo - À Londres ?

Guizot - À Londres. Après que ma carrière publique a été brisée, j'ai été contraint de m'exiler à Londres avec ma famille. J'y ai passé une année au cours de laquelle j'ai réfléchi sur la démocratie en France et débattu avec les anglais sur la question de l'instruction publique.

Hugo - Quelle est leur position sur le sujet ?

Guizot - Les Anglais ont en abondance des établissements d'instruction publique de tous les genres et de tous les degrés. Ils sont placés pour la plupart sous des influences religieuses...

Hugo, avec force - Il faut placer sous la seule autorité laïque l'instruction civile tout entière.

Guizot - Je tiens ce principe pour faux et funeste...

Hugo - Pour quelle raison ?

Guizot - Dans les écoles élémentaires, dans les écoles classiques et pour le grand nombre des enfants qui y vivent et des années qu'ils y passent, il s'agit essentiellement d'éducation de discipline morale. On peut diviser l'enseignement, on ne divise pas l'éducation. L'instruction purement civile peut former l'esprit et le caractère, elle ne nourrit et ne règle pas... l'âme. Dieu et les parents ont seuls ce pouvoir. Au moins, convenez que la loi Falloux a ceci de bon qu'elle ouvrira pour la première fois l'école aux filles.

Hugo - Sur ce dernier point j'en conviens, mais pour le reste, je le répète, j'entends maintenir et au besoin faire plus profonde que jamais cette antique et salutaire séparation de l'Église et de l'État qui était l'utopie de nos pères.

Guizot - Mon cher Hugo... Avant de songer à soustraire l'instruction à la mainmise du parti clérical et rendre l'instruction laïque, deux priorités s'imposaient : limiter le travail des enfants et leur donner accès à l'école. Songez que la loi qui interdit notamment le travail des enfants au-dessous de l'âge de 8 ans a moins de dix ans.

Hugo - Sur ce point, vous savez à quel point je me suis opposé à Thénard, qui refusait que le travail journalier des enfants passe de 16 à 10 heures !



secondaires, ni évêques, ni délégués d'évêques. J'entends maintenir, quant à moi, et au besoin faire plus profonde que jamais, cette antique et salutaire séparation de l'Église et de l'État qui était l'utopie de nos pères, et cela dans l'intérêt de l'Église comme dans l'intérêt de l'État.

Jusqu'au jour, que j'appelle de tous mes vœux, où la liberté complète de l'enseignement pourra être proclamée, jusqu'à ce jour-là, je veux l'enseignement de l'Église en dedans de l'Église et non au dehors. Surtout je considère comme une dérision de faire surveiller, au nom de l'État, par le clergé, l'enseignement du clergé. En un mot, je veux, je le répète, ce que voulaient nos pères, l'Église chez elle et l'État chez lui. Ah ! nous connaissons le parti clérical. C'est un vieux parti qui a des états de service. C'est lui qui monte la garde à la porte de l'orthodoxie. C'est lui qui a trouvé pour la vérité ces deux étais merveilleux, l'ignorance et l'erreur. C'est lui qui fait défense à la science et au génie d'aller au-delà du missel et qui veut cloîtrer la pensée dans le dogme. Tous les pas qu'a faits l'intelligence de l'Europe, elle les a faits malgré lui. Son histoire est écrite dans l'histoire du progrès humain, mais elle est écrite au verso. Il s'est opposé à tout. Découvrir la loi du ciel, c'était une impénétrabilité ; trouver un monde, c'était une hérésie. C'est lui qui a anathématisé Pascal au nom de la religion, Montaigne au nom de la morale, Molière au nom de la morale et de la religion.

Oh ! oui, certes, qui que vous soyez, qui vousappelez le parti catholique et qui êtes le parti clérical, nous vous connaissons. Voilà longtemps déjà que la conscience humaine se révolte contre vous et vous demande : Qu'est-ce que vous me voulez ? Voilà longtemps déjà que vous essayez de mettre un bâillon à l'esprit humain. Et vous voulez être les maîtres de l'enseignement ? Et il n'y a pas un poète, pas un écrivain, pas un philosophe, pas un penseur que vous acceptiez ! Et tout ce qui a été écrit, trouvé, rêvé, déduit, illuminé, imaginé, inventé par nos génies, le trésor de la civilisation, l'héritage séculaire des générations, le patrimoine commun des intelligences, vous le rejetez ! Si le cerveau de l'humanité était là,

devant vos yeux, à votre discrédition, ouvert comme la page d'un livre, vous y feriez des ratures.

Je suis de ceux qui veulent pour ce noble pays la liberté et non la compression, la croissance continue et non l'amoindrissement, la puissance et non la servitude, la grandeur et non le néant !

Guizot - Bravo ! Le caractère et l'esprit laïque dominent essentiellement dans la société moderne ; pour bien comprendre cette société et en être accepté avec confiance, le corps enseignant doit aussi être laïque, associé à tous les intérêts de la vie civile aux intérêts de famille, de propriété, d'activité publique, tout en remplissant sa mission spéciale, il faut qu'il soit intimement uni avec le grand et commun public.

Hugo - Ah, Guizot, quitterez-vous votre retraite normande et mettrez, une fois de plus, votre talent au service de la vie publique ?

Guizot - J'ai renoncé à la politique. Au Val-Richer, j'ai entrepris d'écrire mes Mémoires. Je dois le faire pendant que je suis encore là pour en répondre. J'ai beaucoup lutté dans ma vie et avec ardeur. À présent, j'ai à cœur de dire un peu ce que j'ai fait en ce monde et ce que je pense de l'autre... Allons Hugo, rejoignons nos amis dans le grand salon !

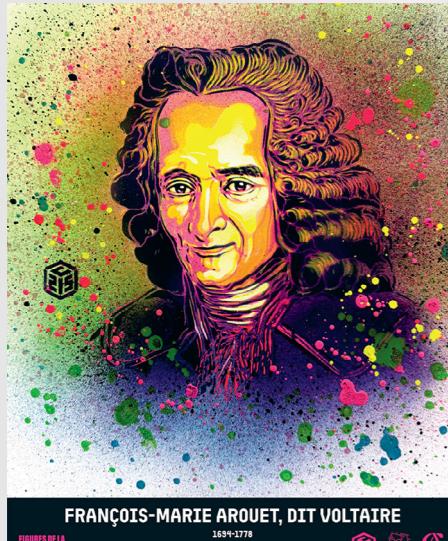
Applaudissements des spectateurs qui font cercle autour d'eux. Guizot les invite à rejoindre la salle Rossini.

# 2ÈME PARTIE - 20h/22h SALLE ROSSINI

## VOLTAIRE, ARTICLE «TORTURE»

Dictionnaire philosophique (ajouté en 1769)

LU PAR KEREN ANN



FRANÇOIS-MARIE AROUET, DIT VOLTAIRE

1694-1778



Les Romains n'infligèrent jamais la torture qu'aux esclaves, mais les esclaves n'étaient pas comptés pour des hommes. Il n'y a pas d'apparence non plus qu'un conseiller de la Tournelle regarde comme un de ses semblables un homme qu'on lui amène hâve, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue et sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot. Il se donne le plaisir de l'appliquer à la grande et à la petite torture, en présence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, jusqu'à ce qu'il soit en danger de mort, après quoi on recommence ; et, comme dit très bien la comédie des Plaideurs : « Cela fait toujours passer une heure ou deux ».

Le grave magistrat qui a acheté pour quelque argent le droit de faire ces expériences sur son prochain, va conter à dîner à sa femme ce qui s'est passé le matin. La première fois madame en a été révoltée, à la seconde, elle y a pris goût, parce qu'après tout les femmes sont curieuses ; ensuite, la première chose qu'elle lui dit lorsqu'il rentre en robe chez lui : « Mon petit cœur, n'avez-vous fait donner aujourd'hui la question à personne ? »

Les Français, qui passent, je ne sais pourquoi, pour un peuple fort humain, s'étonnent que les Anglais, qui ont eu l'humanité de nous prendre tout le Canada, aient renoncé au plaisir de donner la question.

Lorsque le chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit et d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée, fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies, et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent, non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à petit feu ; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chantées, et combien de processions il avait vues passer, le chapeau sur la tête.

Ce n'est pas dans le XIII<sup>e</sup> ou dans le XIV<sup>e</sup> siècle que cette aventure est arrivée, c'est dans le XVIII<sup>e</sup>. Les nations étrangères jugent de la France par les spectacles, par les romans, par les jolis vers, par les filles d'opéra, qui ont les mœurs fort douces, par nos danseurs d'opéra, qui ont de la grâce, par Mlle Clairon, qui déclame des vers à raver. Elles ne savent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la française.

Les Russes passaient pour des barbares en 1700, nous ne sommes qu'en 1769 ; une impératrice vient de donner à ce vaste État des lois qui auraient fait honneur à Minos, à Numa et à Solon, s'ils avaient eu

assez d'esprit pour les inventer. La plus remarquable est la tolérance universelle, la seconde est l'abolition de la torture. La justice et l'humanité ont conduit sa plume ; elle a tout réformé. Malheur à une nation qui, étant depuis longtemps civilisée, est encore conduite par d'anciens usages atroces ! Pourquoi changerions-nous notre jurisprudence ? dit-elle : l'Europe se sert de nos cuisiniers, de nos tailleurs, de nos perruquiers ; donc nos lois sont bonnes.



## CONDORCET, « L'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE »

discours à l'Assemblée le 20 avril 1792 (extrait)

LU PAR HIPPOLYTE GIRARDOT

tage contraire à la liberté des opinions. Il était donc rigoureusement nécessaire de séparer de la morale les principes de toute religion particulière, et de n'admettre dans l'instruction publique l'enseignement d'aucun culte religieux.

Chacun d'eux doit être enseigné dans les temples par ses propres ministres. Les parents, quelle que soit leur opinion sur la nécessité de telle ou telle religion, pourront alors, sans répugnance, envoyer leurs enfants dans les établissements nationaux ; et la puissance publique n'aura point usurpé sur les droits de la conscience sous prétexte de l'éclairer et de la conduire.

D'ailleurs, combien n'est-il pas important de fonder la morale sur les seuls principes de la raison ! Quelque changement que subissent les opinions d'un homme dans le cours de sa vie, les principes établis sur cette base, resteront toujours également vrais, ils seront toujours invariables comme elle ; il les opposera aux tentatives que l'on pourrait faire pour égarer sa conscience ; elle conservera son indépendance et sa rectitude et on ne verra plus ce spectacle si affligeant d'hommes

qui s'imaginent remplir leurs devoirs en violant les droits les plus sacrés et obéir à Dieu en trahissant leur patrie. Ceux qui croient encore à la nécessité d'appuyer la morale sur une religion particulière doivent eux-mêmes approuver cette séparation : car, sans doute ce n'est pas la vérité des principes de la morale qu'ils font dépendre de leurs dogmes ; ils pensent seulement que les hommes y trouvent des motifs plus puissants d'être justes ; et ces motifs n'accorront-ils pas une force plus grande sur tout esprit capable de réfléchir s'ils ne sont employés qu'à fortifier ce que la raison et le sentiment intérieur ont déjà commandé ? [...]



# FERDINAND BUISSON

discours au 3e congrès annuel du Parti Républicain Radical et Radical Socialiste, Marseille, octobre 1903

## VERSION COMPLÈTE DE L'EXTRAIT LU PAR CHRISTOPHE PERTON

Ce que doit être l'éducation républicaine [L]e premier devoir d'une République est de faire des républicains, et que l'on ne fait pas un républicain comme on fait un catholique. Pour faire un catholique il suffit de lui imposer la vérité toute faite : la voilà, il n'a plus qu'à l'avaler. Le maître a parlé, le fidèle répété.

(Bravos et vifs applaudissements)

Je dis catholique, mais j'aurais dit tout aussi bien un protestant ou un croyant quelconque, la différence, c'est qu'aux protestants on dit qu'il faut croire la Bible et aux catholiques on dit qu'il faut croire le pape.

Mais, Bible ou pape, c'est toujours l'autorité prétendue naturelle, et toute l'éducation cléricale aboutit à ce commandement ; croire et obéir, foi aveugle et obéissance passive.

Pour faire un républicain, il faut prendre l'être humain si petit et si humble qu'il soit [...] et lui donner l'idée qu'il faut penser par lui-même, qu'il ne doit ni foi ni obéissance à personne, que c'est à lui de chercher la vérité et non pas de la recevoir toute faite d'un maître, d'un directeur, d'un chef, quel qu'il soit, temporel ou spirituel.

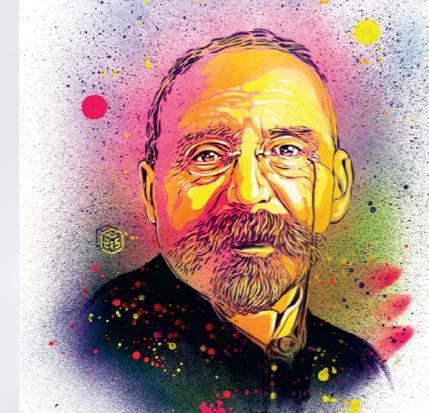
(Nouveaux applaudissements)

Citoyens, je vous en prie, réfléchissez-y : Est-ce qu'on apprend à penser comme on apprend à croire ? Croire, c'est ce qu'il y a de plus facile, et penser, ce qu'il y a de plus difficile au monde. Pour arriver à juger soi-même d'après la raison, il faut un long et minutieux apprentissage ; cela demande des années, cela suppose un exercice méthodique et prolongé.

C'est qu'il ne s'agit de rien moins que de faire un esprit libre. Et si vous voulez faire un esprit libre, qui est-ce qui doit s'en charger, sinon un autre esprit libre ? Et comment celui-ci formera-t-il celui-là ? Il lui apprendra la liberté en la lui faisant pratiquer. C'est en agissant qu'on apprend à agir, c'est en choisissant qu'on apprend à choisir. Et c'est là ce qui fait la vertu de

l'enseignement supérieur dont nos amis Klotz et Hector Dépassé vous ont si dignement parlé. Je suis de leur avis, mais j'ajoute qu'à des degrés divers, il en est de même de tout enseignement, même de l'enseignement primaire.

Il n'y a pas d'éducation libérale là où l'on ne met pas l'intelligence en face d'affirmations diverses, d'opinions contraires, en présence du pour et du contre, en lui



FERDINAND BUISSON  
1841-1932  
FIGURES DE LA LAÏCITÉ

disant : Compare et choisis-toi-même !  
(Bravos et applaudissements)

Sans doute, il y a des vérités incontestables, mais celles-là, l'État n'a pas besoin de les imposer : personne ne les conteste. Telles sont les vérités mathématiques, les lois fondées sur l'expérience dans tous les ordres de science. Celles-là, l'État les enseigne, non à titre de dogmes, mais à titre de vérités démontrées et que chacun peut toujours vérifier. Quant aux autres, aux croyances, aux opinions, aux hypothèses, aux convictions religieuses, par exemple, l'État ne les enseigne pas. Mais il ne veut accorder à aucune d'elles un rang privilégié, le droit de parler seule et d'étouffer la contradiction.

Non, l'État républicain, qui a charge d'âmes, qui doit rendre les comptes de la génération présente aux générations de demain ; non, il n'a pas le droit de



# MARCEL PROUST, « PORTRAITS DE PEINTRES ET DE MUSICIENS »

Les plaisirs et les jours, « Portraits de peintres et de musiciens », Calmann-Lévy, 1896

## TEXTES QUI ONT INSPIRÉ REYNALDO HAHN POUR LES MORCEAUX INTERPRÉTÉS PAR DANIA TCHALIK

### « Cuyp »

Cuyp, soleil déclinant dissous, dans l'air limpide  
Qu'un vol de ramiers gris trouble comme de l'eau,  
Moiteur d'or, nimbe au front d'un bœuf ou d'un bouleau,  
Encens bleu des beaux jours fumant sur le coteau,  
Ou marais de clarté stagnant dans le ciel vide.  
Des cavaliers sont prêts, plume rose au chapeau,  
Paume au côté ; l'air vif qui fait rose leur peau,  
Enfle légèrement leurs fines boucles blondes,  
Et, tentés par les champs ardents, les fraîches ondes,  
Sans troubler par leur trot les bœufs dont le troupeau  
Rêve dans un brouillard d'or pâle et de repos,  
Ils partent respirer ces minutes profondes.



### « Watteau »

Crépuscule grimant les arbres et les faces,  
Avec son manteau bleu, sous son masque incertain ;  
Poussière de baisers autour des bouches lasses...  
Le vague devient tendre, et le tout près, lointain.  
La mascarade, autre lointain mélancolique,  
Fait le geste d'aimer plus faux, triste et charmant.  
Caprice de poète – ou prudence d'amant,  
L'amour ayant besoin d'être orné savamment –  
Voici barques, goûters, silences et musique.



© Alex Kostromin

# LA SÉPARATION

scénario de Bruno Fuligni pour le film de François Hanss, basé sur les échanges des députés dans l'hémicycle en 1905

## EXTRAITS INTERPRÉTÉS PAR 18 ÉLÈVES DU LYCÉE CAMILLE CLAUDEL DE PALAISEAU

### Personnages

Aristide Briand, député de la Loire, rapporteur du projet de loi de Séparation des Églises et de l'État.

L'abbé Gayraud, député du Finistère et défenseur de l'Église, siège en soutane.

Le comte de Baudry d'Asson, député de Vendée, aristocrate royaliste défendant l'alliance du trône et de l'autel.

Jean Jaurès, député du Tarn, chef de file des socialistes et partisan du projet.

Maurice Allard, député du Var, anticlérical virulent et truculent, qui trouve le projet trop conciliant et rêve de déchristianiser la France.

Paul Doumer, président de la Chambre, républicain austère, garant de la bonne tenue du débat.

Un ministre muet, huissiers, députés.

### La défense du projet

Le rapporteur répond debout, tout en restant au banc de la commission. Le ministre acquiesce silencieusement.

M. Aristide Briand, rapporteur de la commission : Messieurs, en insistant longuement auprès de vous pour que vous repoussiez la motion [d'ajournement] de M. l'abbé Gayraud, je craindrais de faire injure à la Chambre, car ce serait la supposer capable de se déjuger à un mois d'intervalle.

M. Maurice Allard : Très bien !

M. le Rapporteur Aristide Briand : Il y a un mois en effet, vous avez déclaré, à une forte majorité, que les circonstances ayant rendu inévitable la séparation des Églises et de l'État, la discussion et

le vote de cette réforme s'imposaient de toute nécessité, dans cette session même. C'était un engagement solennel, pris en pleine connaissance de cause, devant le pays tout entier.

Depuis, la situation s'est-elle modifiée ? Non, messieurs, elle est restée identiquement la même. Les difficultés avec Rome ne sont pas aplaniées ; il serait même puéril d'espérer qu'elles puissent être jamais aplaniées, car elles tiennent à des raisons profondes sur lesquelles pas plus le Saint-Siège que la République ne peuvent transiger.

On se trouve en présence d'une situation inextricable. Toutes les causes de conflit persistent. Pour la République

en effet, les principaux avantages du Concordat, je devrais dire tout le Concordat, sont dans les articles organiques. Or, ces articles, Rome ne les a jamais reconnus ; toujours, à toutes les époques, elle a déclaré les tenir pour nuls et non avenus.

D'ailleurs, la doctrine fondamentale de l'Église s'oppose formellement à ce qu'elle les reconnaîsse jamais. C'est la tare originelle de cette convention interlope née dans la contrainte et dans la ruse. (Applaudissements.)

C'est de cette équivoque qu'ont surgies toutes les difficultés du passé et elle porte en elle, comme une menace permanente pour l'avenir, le germe de nouveaux et innombrables conflits.

Par suite de violations successives et pour ainsi dire systématiques du Concordat, les relations avec Rome ont dû être rompues. Vous avez approuvé la rupture. Le mois dernier, vous avez reconnu que la situation appelait une solution rapide et que la seule qui fût à la fois raisonnable et conforme aux intérêts et à la dignité de la République, c'était la séparation des Eglises et de l'Etat. (Applaudissements.)

Ah ! messieurs, les ennemis de la République auraient beau jeu dans cette partie. Le champ se trouverait librement ouvert devant eux à tous les mensonges, à toutes les calomnies contre ce régime. Sur cette question de la séparation que vous auriez posée sans la résoudre, il leur deviendrait loisible de vous prêter les pires desseins, les plus éloignés de



vos intentions. Vous les verriez parcourir les campagnes, annonçant la fermeture des églises...

M. l'abbé Gayraud : Avec raison !

M. de Baudry d'Asson : C'est notre devoir de montrer la vérité aux électeurs !

M. le Président : Veuillez faire silence, messieurs. Si vous ne pouvez pas entendre exprimer des opinions qui ne sont pas les vôtres, la discussion ne pourra pas continuer.

M. le Rapporteur Aristide Briand : Les ennemis de la République ? Vous les verriez parcourir les campagnes, annonçant la fermeture des églises, la proscription des prêtres, la persécution des fidèles et toutes les atteintes les plus graves à la liberté de conscience. Et vous, messieurs, comment pourriez-vous vous défendre contre ces attaques, si grossières, si invraisemblables fussent-elles ? Vous ne le pourriez pas.

Quand on a l'imprudence de s'exposer à être jugé sur des intentions, on peut redouter toutes les erreurs et toutes les injustices.

Je vous le demande, messieurs, quel est le républicain qui consentirait, de gaieté de cœur, à jeter la République dans une aussi folle aventure ?

M. de Baudry d'Asson : Faites un référendum sur cette question. Vous verrez le résultat !

M. le Président : Vraiment, messieurs, il est inadmissible qu'on ne puisse pas poursuivre dans le calme et le silence une discussion dans les termes où celle-ci est menée.

M. le Rapporteur Aristide Briand : Si nous apportions à l'étude et au vote d'un projet de séparation la même passion, la même intolérance que vous mettez dans cette discussion, nous vous ferions une bien mauvaise loi, contre laquelle vous auriez le droit de protester. Mais je n'insiste plus et je m'excuse auprès de la Chambre d'en avoir tant dit pour démontrer combien est inac-

ceptable cette motion d'ajournement. Cette discussion aura toujours valu à l'Église un petit délai ; je crois que, dans les circonstances pressantes où nous sommes, c'est tout ce que nous pouvons faire pour elle... (Applaudissements.)

### Le contre-projet

Le rapporteur s'assied. Maurice Allard monte à la tribune.

M. le Président : La Chambre est maintenant saisie du contre-projet de M. Maurice Allard, à qui je donne la parole.

M. Maurice Allard : (Il monte à la tribune.) Messieurs, je ne me dissimule pas la difficulté de ma tâche : j'ai contre moi toute la droite, le centre gauche, la commission, le Gouvernement et probablement une partie de la gauche qui a déjà approuvé et adopté le texte du Gouvernement et de la commission, sans l'avoir sans doute examiné suffisamment. C'est à cette partie de la gauche que je m'adresserai tout particulièrement. Je tâcherai de lui démontrer que le projet gouvernemental ne répond en aucune façon aux désiderata des républicains. Je veux débarrasser le débat de toute considération juridique oiseuse. Je reprocherai d'abord à la commission d'avoir méconnu la différence essentielle qui existe entre la liberté de conscience et la liberté religieuse. Cette confusion est manifeste dans l'article premier du projet gouvernemental, où il est dit que « la République assure la liberté de conscience » et « garantit le libre exercice des cultes ». La liberté religieuse n'est pas la même chose que la liberté de conscience : l'une peut très bien exister sans l'autre.

Ce que je reproche à la commission, c'est d'avoir méconnu cette distinction, car, cette distinction faite, nous avons le droit de ne pas laisser se constituer, au milieu de l'État laïque, et contre lui, cet Etat religieux particulier, cette société religieuse qui devient forcément un danger véritable quand elle est animée, comme l'Église, d'un esprit essentiellement hostile à tout progrès et à toute

civilisation !

MM. l'abbé Gayraud et de Baudry d'Asson : Oh !

M. Maurice Allard : Voilà, je crois, ce que la commission n'a pas compris d'une façon suffisamment nette.

Il ne faut pas se leurrer sur le sens du mot « séparation », qui n'a aucun sens si on ne lui applique pas des idées précises, des idées déterminées. Il y a telle ou telle séparation dont l'Église peut parfaitement s'accommoder ; mais nous, libres penseurs, quelle est la séparation que nous voulons ? Ce ne peut être que celle qui amènera la diminution de la malaisance de l'Église et des religions.

M. l'abbé Gayraud : Quel aveu !

M. Maurice Allard : Voici le résultat le plus palpable de votre séparation : au lieu de désarmer l'Église, vous lui donnez des armes. Tout se borne à lui retirer le budget des cultes. Vous mettez par contre à sa disposition des biens soumis jusqu'à présent au contrôle administratif ; vous les lui abandonnez en toute propriété, avec la faculté de les détourner de leur but et de les employer à la lutte contre la République. Vous spoliez la nation au profit de l'Église ! Ces biens qui, autrefois, étaient affectés à un service public, doivent rester affectés à un service public.

M. Baudry d'Asson : Mais puisqu'on le supprime !

M. Maurice Allard : Si vous supprimez le service public des cultes, les biens trouveront une autre destination. La nation en fera l'usage qu'elle croira devoir en faire. Voilà quelle est la véritable solution, la seule solution et j'ajoute la solution équitable.

M. Baudry d'Asson : Une confiscation n'a rien d'équitable !

M. Maurice Allard : Aussi qu'est-ce que je demande à la gauche ? Je lui demande de décider que l'Église, danger politique



et danger social, doit être combattue de toutes les façons, et je m'étonne qu'au moment où nous entreprenons contre l'Église le combat décisif, on nous demande de déposer les armes et d'offrir à l'Église un projet si libéral, tel qu'elle-même n'aurait jamais osé le souhaiter. Je ne vous dissimule pas que mon contre-projet tend à ce que la religion devienne la chose anormale et à ce que l'areligion - avec un a privatif - devienne la chose normale. Je ne vous cache pas que mon contre-projet tend à déchristianiser le pays.

M. de Baudry d'Asson : Voyez-vous cela !

M. Maurice Allard : C'est une opinion : j'ai le droit de l'exposer.

Je crois, messieurs, que le christianisme est un obstacle permanent au développement social de la République et à tout progrès vers la civilisation.

Il faut le dire très haut : il y a incompatibilité entre l'Église et tout régime républicain. Le christianisme est un outrage à la raison, un outrage à la nature !

Il suffit de lire l'histoire pour s'en convaincre. Le jour où le dieu anthropomorphe des juifs quitta les bords du Jourdain pour conquérir le monde méditerranéen, la civilisation disparut du bassin de la Méditerranée, et il faut remercier les empereurs romains, qui ont combattu de toutes leurs forces l'invasion de cette philosophie puérile et barbare, si contraire au panthéisme et au naturalisme de notre race.

Quand le christianisme quitta Rome et la Grèce où il avait étouffé toute civilisation, où il n'avait laissé que ruines et décombres, quand il arriva en France, il n'y eut plus en notre pays ni arts, ni lettres, ni sciences. Il fallut la Renaissance, il fallut la Révolution française pour redonner au cerveau de notre race sa véritable puissance et sa possibilité de progrès.

Sous l'influence du judéo-christianisme, toute lumière avait disparu ; il n'y avait plus que ténèbres.

Aujourd'hui encore, combien de progrès ne sont pas réalisés parce que nous traînons derrière nous ce lourd boulet du judéo-christianisme, avec son cortège

de préjugés et de mensonges conventionnels ?

Le tourment de l'infini, direz-vous, ne faut-il pas le satisfaire ? Que faisons-nous de l'idéal religieux ?

Messieurs, il est vrai, nous avons tous, plus ou moins, le tourment de l'infini. Je vous assure qu'à gauche, nous nous penchons volontiers sur le problème de l'infini. Nous ne cherchons pas à le résoudre, car à nos yeux il ne peut pas être résolu. Mais nous ne comprenons pas l'infini de la même façon que vous.

Pendant que vous affirmez détenir la vérité, nous, nous voulons dire aux hommes et surtout aux enfants : « Personne ne détient la vérité. A toi, jeune homme, avec l'acquis de ton instruction, avec les données intellectuelles que tu pourras trouver dans les écoles publiques et dans tes études personnelles, à toi de te constituer ta philosophie personnelle et ta propre manière d'envisager le problème de l'infini. » Nous n'admettons pas qu'un homme, le prêtre, vienne imposer ses idées aux autres. Ni dogmes, ni religions !

Je voudrais citer un prospectus que j'ai reçu. (Il le brandit.) Ses auteurs prennent des adresses dans le Bottin et l'envoient à tout le monde. Il s'agit des religieuses franciscaines de Romorantin... (Sourires.) On tient boutique, chez ces religieuses, des objets les plus hétéroclites. Pour une somme modique, on vous adressera soit un « scapulaire de saint Antoine », propre à faire retrouver les objets perdus, soit une bénédiction miraculeuse de saint François d'Assise imprimée sur étoffe, avec le portrait. (Rires.) On vend aussi une amulette dont le principal effet est de faciliter les accouchements, ou la collection des prières qui font gagner les procès... (Nouveaux rires.)

Maurice Allard quitte la tribune pour regagner sa place. Le rapporteur se lève.

M. le Rapporteur : S'il fallait donner un nom au contre-projet de M. Allard, je crois qu'on pourrait justement l'appeler un projet de suppression des Églises par l'Etat.

M. l'abbé Gayraud : Très bien !

M. le Rapporteur Aristide Briand : Seulement, au lieu de compter sur la seule puissance de la raison et de la vérité, notre collègue, dans sa hâte d'en finir avec la religion, se tourne vers l'Etat et l'appelle au secours de la libre pensée ! Il le somme de commettre, au service de la libre pensée, la même faute qu'il a commise au service de l'Église et que nous n'avons jamais cessé, nous libres penseurs, de lui reprocher. Cela, ce n'est pas la conception de la libre pensée au moins telle que je l'interprète.

Nous avons proposé à la Chambre un projet de séparation très net, mais en même temps très large, très équitable, sachant concilier les droits et les intérêts de l'Etat avec le souci de la liberté

M. Maurice Allard : Monsieur Gayraud, je vous assure que, quand nous recherchons un idéal, nous n'allons pas le

chercher chez les dames franciscaines de Romorantin...

M. de Baudry d'Asson : Nous non plus !

de conscience. C'est, à l'heure actuelle, le seul projet dont le vote soit possible et, j'ajoute, désirable.

Je supplie mes amis de l'extrême gauche de résister au désir de faire une manifestation anticléricale, qui non seulement resterait inefficace, mais pourrait mettre, aux mains des ennemis de la République, une arme dangereuse.

Je connais mon ami Allard, je sais combien il est perspicace, avisé, je sais son attachement à la République. Je reste convaincu qu'en déposant son contre-projet, il a surtout recherché l'occasion d'exposer devant la Chambre sa doctrine philosophique en matière religieuse. A ce point de vue, je me félicite de son initiative, puisqu'elle nous a permis d'entendre un discours plein de verve, de fantaisie et d'originalité.

M. l'abbé Gayraud : Beaucoup de fantaisie !

M. le Rapporteur Aristide Briand : Elle a permis aussi à ce côté de l'assemblée (la droite) de constater qu'il y a tout de même des nuances et qu'entre le contre-projet de M. Maurice Allard et celui de la commission, il reste une certaine distance à parcourir... (Applaudissements.)

M. Maurice Allard : (Il répond depuis son banc.) M. Briand n'a apporté que des réponses sommaires à mes arguments. J'ai dit qu'il y avait un grand danger pour la République à donner en pleine propriété aux associations cultuelles, qui seront en même temps des associations politiques, des biens qui sont en réalité des biens nationaux.

Le danger est de maintenir ainsi l'unité de l'Église, d'empêcher l'Église, après la séparation, de se diviser en petites églises et en petites associations cultuelles. Vous maintenez l'unité du bloc romain.

Nous n'avons pas à provoquer des schismes, mais nous n'avons pas non plus à les empêcher...

Le retour au projet

M. le Président : La parole est à M. Jean Jaurès.

M. Jean Jaurès : (Il monte à la tribune.) Messieurs, cette loi va attribuer, demain, des biens à des associations cultuelles régulièrement investies, en harmonie avec l'organisation de l'Église catholique.

On a dit qu'on ne voulait pas préparer de schismes, mais qu'on ne voulait pas non plus les empêcher. Et cependant il est qui paraissent concevoir que l'Église catholique sera diminuée dans sa puissance, non par le progrès direct de la pensée libre et de la science opposant une conception nette à une autre, mais par je ne sais quelle déliquescence obscure du dogme, où ils espéreraient entrevoir un jour je ne sais quelle nuance de schisme vaguement assortie à leurs aspirations intérieures.

Je ne voudrais pas me donner un air d'outrecuidance en résumant en une formule trop simple le génie de l'histoire même de notre pays ; mais je crois pouvoir dire historiquement ceci : la France n'est pas schismatique, elle est révolutionnaire. (Applaudissements.)

Tantôt elle marche avec Rome, comme au temps lointain où les barbares francs se faisaient, contre les autres barbares, les serviteurs et les exécuteurs de la pensée de l'évêque de Rome. Et quand notre pays échappe aux prises de Rome, quand il se dresse contre elle, il ne se refuse point à demi ; il ne se réfugie pas dans l'incertitude des compromis. Lorsque, aux douzième et treizième siècles, notre intrépide et ardente France méridionale se levait contre le despotisme d'Eglise, ce n'est pas un schisme, ce n'est même pas une hérésie qu'elle promulguait, c'était toute une autre métaphysique, toute une autre religion !

Puis, au seizième siècle, quand ce grand mouvement de la Réforme se produit, quand éclate cet admirable réveil des consciences individuelles, ce mouvement grandit en Allemagne, il grandit en Angleterre et en Hollande ; en France, il se heurte à la résistance de l'immense majorité. Pourquoi ?

Est-ce parce que la France était au-dessous de la Réforme ? Non, messieurs ! C'est parce que déjà de grands génies, comme Rabelais, avaient entrevu toute la grandeur future de la science libre, parce qu'ils avaient glorifié symboliquement les voiles des navires mettant en communication les terres et les mers et aussi les livres, les papiers de ces livres qui mettent en communication les esprits. Rabelais disait : « L'humanité ira plus haut encore : après avoir conquis les mers et la terre, elle s'élèvera vers les hauteurs de l'espace ». Et, devançant Hugo, il annonçait : « L'humanité ira loger un jour à l'enseigne des étoiles. » C'est parce que notre génie français avait cette merveilleuse audace d'espérance et d'affirmation dans la pensée libre qu'il s'est réservé dans la Réforme, afin de se conserver tout entier pour la Révolution. (Applaudissements.)

Toute notre histoire proteste contre je ne sais quelle tentation de substituer les compromis incertains et tâtonnantes du schisme à la marche délibérée de l'esprit vers la pleine lumière, la pleine science et l'entièvre raison. C'est sans équivoque, c'est sans ambiguïté, c'est en respectant dans la limite même de leur fonctionnement les principes d'organisation des Églises et c'est en dressant contre ces Églises la grande association des hommes travaillant au culte nouveau de la justice sociale et de l'humanité renouvelée, c'est par là et non par des schismes incertains que vous ferez progresser ce pays conformément à son génie.

Voilà pourquoi l'œuvre que la commission nous soumet, œuvre de loyauté, œuvre hardie dans son fond, mais qui ne cache aucun piège, qui ne dissimule aucune arrière-pensée, est conforme au véritable génie de la France république.

Nous ne faisons pas une œuvre de brutalité ; nous ne faisons pas une œuvre de sournoiserie ; nous faisons une œuvre de sincérité. C'est là le caractère du travail de la commission et voilà pourquoi je m'y rallie. (Applaudissements.)

Le vote final

Le rapporteur Briand se lève et monte à la tribune.

M. le Rapporteur Aristide Briand : Sous l'influence des passions politiques, les hommes ne sont parfois que trop portés à nier tout progrès qui ne s'affirme pas par une violence au détriment de leurs adversaires.  
Je tiens à le dire hautement : le progrès ainsi compris n'est pas dans ma manière. (Applaudissements.)

Dans ce pays où des millions de catholiques pratiquent leur religion, les uns par conviction réelle, d'autres par habitude, par tradition de famille, il était impossible d'envisager une séparation qu'ils ne pussent accepter.

On m'a fait grief de certaines concessions au centre et à la droite. Messieurs, si j'avais fait de cette réforme une question d'amour-propre personnel, comme on peut y être porté quand on s'exalte devant la grandeur de sa tâche et qu'on se laisse entraîner au désir de la marquer exclusivement de son empreinte ; si je n'avais eu que cette misérable préoccupation personnelle, c'était l'irréversible échec.

J'ai compris autrement mon devoir : j'ai voulu réussir dans l'accomplissement de la tâche qui m'avait été confiée. Pour cela, sans perdre de vue un seul instant les principes essentiels de la réforme qui tous ont été respectés, je n'ai pas reculé devant les concessions nécessaires.

Si ceux de nos collègues qui ont combattu le principe de la séparation veulent bien porter sur notre œuvre un jugement selon leur conscience, ils seront bien forcés de reconnaître que nous avons fait pour le mieux.

Maintenant, messieurs, permettez-moi

de vous dire que la réalisation de cette réforme aura pour effet désirable d'affranchir ce pays d'une véritable hantise sous l'influence de laquelle il n'a que trop négligé tant d'autres questions importantes, d'ordre économique ou social. Ces grands problèmes se poseront demain, dès qu'auront disparu des programmes politiques les questions irritantes qui, comme celle-ci, passionnent les esprits jusqu'à la haine et gaspillent en discorde stériles les forces les plus

vives de la nation.

La réforme que nous allons voter laissera le champ libre à l'activité républicaine. Mais, pour qu'il en fût ainsi, il fallait que la séparation ne donnât pas le signal des luttes confessionnelles : il fallait que la loi se montrât respectueuse de toutes les croyances et leur laissât la faculté de s'exprimer librement. Nous l'avons faite de telle sorte que l'Eglise ne puisse invoquer aucun prétexte pour s'insurger contre le nouvel état de chose.

MM. l'abbé Gayraud et de Baudry d'Asson : Pas du tout !

M. le Rapporteur Aristide Briand : Alors, monsieur Gayraud, je ne comprends pas les interruptions de vos amis et je ne parviens pas à m'expliquer davantage les paroles que vous prononciez au début de cette discussion quand vous disiez : « Vous prétendez accorder la liberté à l'Eglise et vous lui enlevez le budget des cultes ! » Si l'Eglise ne peut se passer des subsides de l'Etat, c'est que l'Eglise est déjà morte !

M. l'abbé Gayraud : Je n'ai jamais dit cela, monsieur Briand !

M. le Rapporteur : Si ce n'est pas votre opinion, vous devez vous tenir pour satisfait de la loi que nous avons faite. En tous cas, vous n'aurez plus le droit demain d'aller dire aux paysans, aux catholiques de France, que la majorité républicaine de cette Chambre s'est montrée à votre égard tyrannique et persécutrice, car elle vous aura généreusement accordé tout ce que raisonnablement pouvaient réclamer vos consciences :

La justice et la liberté !

(Vifs applaudissements.)



«< VEHEMENTER NOS >  
lettre encyclique de sa sainteté le pape Pie X au peuple français, donnée à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 11 février de l'année 1906, de notre pontificat la troisième, aux archevêques, évêques, au clergé et au peuple français, à nos bien aimés fils [...]»

## TEXTE LU PAR LIONEL ABELANSKI

pasteurs. [...]

Pas de doute [...] que [la nouvelle loi] ne ruine lamentablement l'union et la concorde des âmes ! [...]

Pour nous, aussi longtemps que vous aurez à lutter contre le danger, nous serons de cœur et d'âme au milieu de vous. [...] Nous supplierons [Dieu] d'abaisser sur la France un regard de miséricorde, [...] et de lui rendre bientôt, par l'intercession de Marie Immaculée, le calme et la paix. Comme présage de ces bienfaits célestes et pour vous témoigner notre préférence toute particulière, c'est de tout cœur que nous vous donnons notre bénédiction apostolique, à vous, vénérables Frères, à votre clergé et au peuple français tout entier.

magnus et perniciosus est error.

Basée [...] sur [le] principe que l'Etat ne doit reconnaître aucun culte religieux, [cette nouvelle loi] est [...] très gravement injurieuse pour Dieu, car le créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous soutient. [...] Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social, pour l'honorer. [...]

L'Écriture nous enseigne, et la tradition des Pères nous le confirme, que l'Eglise

est le corps mystique du Christ, corps régi

par des pasteurs et des docteurs, société d'hommes, dès lors, au sein de laquelle des chefs se trouvent qui ont de pleins et parfaits pouvoirs pour gouverner, pour enseigner et pour juger.

Il en résulte que cette Eglise est par essence une société inégale, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes : les pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles ; et ces catégories sont tellement distinctes entre elles, que, dans le corps pastoral seul, résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société. Quant à la multitude, elle n'a pas d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses



## « LA MAUVAISE RÉPUTATION »

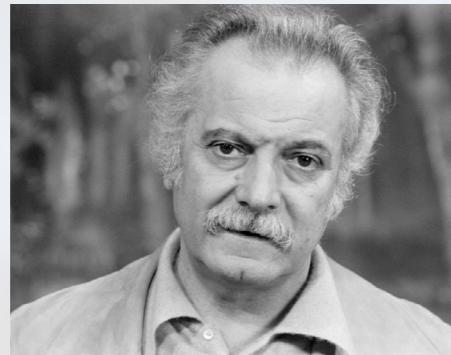
Georges Brassens, (1952)

LU PAR MARIE ESPINOSA

Au village, sans prétention  
J'ai mauvaise réputation  
Qu'je me démène ou qu'je reste coi  
Je passe pour un je-ne-sais-quoi  
Je ne fais pourtant de tort à personne  
En suivant mon chemin de petit bonhomme  
Mais les braves gens n'aiment pas que  
L'on suive une autre route qu'eux  
Non, les braves gens n'aiment pas que  
L'on suive une autre route qu'eux  
Tout le monde médit de moi  
Sauf les muets, ça va de soi



Le jour du 14 juillet  
Je reste dans mon lit douillet  
La musique qui marche au pas  
Cela ne me regarde pas  
Je ne fais pourtant de tort à personne  
En n'écouter pas le clairon qui sonne  
Mais les braves gens n'aiment pas que  
L'on suive une autre route qu'eux  
Non, les braves gens n'aiment pas que  
L'on suive une autre route qu'eux  
Tout le monde me montre au doigt  
Sauf les manchots, ça va de soi



Quand j'croise un voleur malchanceux  
Poursuivi par un cul-terreux  
J'lance la patte et, pourquoi le taire ?  
Le cul-terreux se r'trouve par terre  
Je ne fais pourtant de tort à personne  
En laissant courir les voleurs de pommes  
Mais les braves gens n'aiment pas que  
L'on suive une autre route qu'eux  
Non, les braves gens n'aiment pas que  
L'on suive une autre route qu'eux  
Tout le monde se rue sur moi  
Sauf les cul-de-jatte, ça va de soi

Pas besoin d'être Jérémie  
Pour d'viner le sort qui m'est promis  
S'ils trouvent une corde à leur goût  
Ils me la passeront au cou  
Je ne fais pourtant de tort à personne  
En suivant les chemins qui n'mènent pas à Rome  
Mais les braves gens n'aiment pas que  
L'on suive une autre route qu'eux  
Non, les braves gens n'aiment pas que  
L'on suive une autre route qu'eux  
Tout l'monde viendra me voir pendu  
Sauf les aveugles, bien entendu



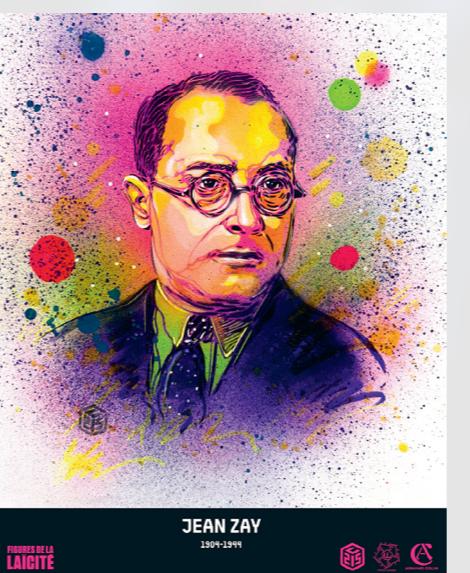
Unité Laïque

Circulaire du 31 décembre 1936

Mes prédecesseurs et moi-même avons appelé déjà à plusieurs reprises votre attention sur les mesures en vue d'éviter et de réprimer toute agitation de source et de but politiques dans les lycées et collèges. Un certain nombre d'incidents récents m'obligent à revenir encore sur ce sujet d'importance capitale pour la tenue des établissements d'enseignement du second degré et d'insister d'autant plus que des modes coutumiers d'infraction font place à des manœuvres d'un genre nouveau.

Ici le tract politique se mêle aux fournitures scolaires. L'intérieur d'un buvard d'apparence inoffensive étaie le programme d'un parti. Ailleurs, des recruteurs politiques en viennent à convoquer dans une « permanence » un grand nombre d'enfants de toute origine scolaire, pour leur remettre des papillons et des tracts à l'insu, bien entendu, de leurs parents et les envoyer ensuite les répandre parmi leurs condisciples.

Certes les vrais coupables ne sont pas les enfants ou les jeunes gens, souvent encore peu conscients des risques encourus et dont l'inexpérience et la faculté d'enthousiasme sont exploitées par un esprit de parti sans mesure et sans scrupule.



JEAN ZAY

ministre de l'Éducation Nationale, Circulaires des 31 décembre 1936 et 15 mai 1937

LUES PAR XAVIER BÉJA

s'élever intellectuellement. Il convient qu'une expérience d'un si puissant intérêt social se développe dans la sérénité. Ceux qui voudraient la troubler n'ont pas leur place dans les écoles qui doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas

Circulaire du 15 mai 1937  
Ma circulaire du 31 décembre 1936 a attiré l'attention de l'administration et des chefs d'établissements sur la nécessité de maintenir l'enseignement public de tous les degrés à l'abri des propagandes politiques. Il va de soi que les mêmes prescriptions s'appliquent aux propagandes confessionnelles. L'enseignement public est laïque. Aucune forme de prosélytisme ne saurait être admise dans les établissements. Je vous demande d'y veiller avec une fermeté sans défaillance.

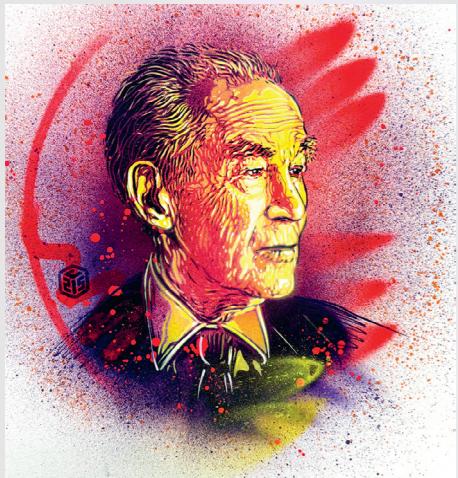


Le Chevalier  
de la Barre

# ROBERT BADINTER, PRÉFACE À VIVRE LA LAÏCITÉ

de Martine Cerf et Marc Horwitz, Dunod, « EKHO », 2022

LUE PAR GILLES GASTON-DREYFUS



ROBERT BADINTER

1928-2024



On parle volontiers aujourd'hui d'une crise de la laïcité.

Pour certains, la laïcité devrait être assortie d'un adjectif. On évoque une laïcité « positive » (comme si la laïcité pouvait être négative) ou bien « ouverte » (comme si la laïcité était refermée sur elle-même comme un cercle), ou bien « moderne » comme s'il pouvait y avoir une laïcité antique ou démodée. Mêlons-nous des adjectifs, ils sont l'acné du style et servent trop souvent à cacher des arrière-pensées plus qu'à préciser la pensée. Tenons-nous en au terme de « laïcité », telle qu'en elle-même la République l'a forgée au long des temps.

À l'heure où certains invoquent parfois les droits humains pour combattre la laïcité, il faut rappeler haut et fort que la laïcité découle de ces droits fondamentaux reconnus à tous les êtres humains : la liberté

et l'égalité.

La laïcité en effet garantit à chacun l'exercice de la liberté d'opinion, « même religieuse » précise l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, c'est-à-dire la liberté de croire en la religion de son choix ou d'être agnostique ou athée.

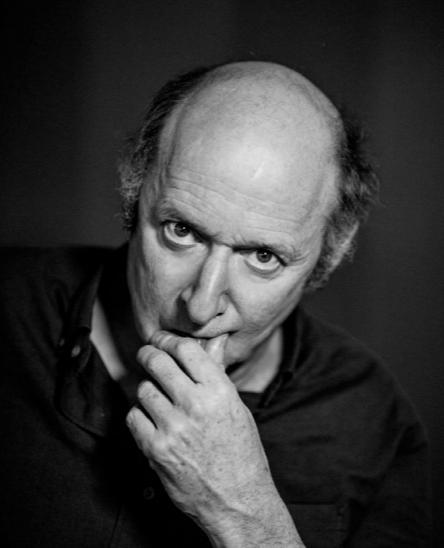
S'agissant de l'égalité, la laïcité garantit à chacun une égalité de droit absolu quelle que soit ses convictions religieuses ou son absence de conviction. La laïcité implique ainsi l'interdiction de toute discrimination entre les êtres humains en raison de leurs convictions religieuses ou philosophiques. Elle est source de fraternité civique. Elle réunit dans les temps d'épreuves collectives « celui qui croyait en Dieu et celui qui n'y croyait pas ».

De cette liberté de conscience et de l'égalité des citoyens qui en bénéficient découle nécessairement la neutralité de l'État à l'égard de toute croyance religieuse. La conséquence en est évidente : dans une république, l'État doit être séparé radicalement de toute Église, de toute communauté organisée religieuse ou philosophique. L'État les reconnaît toutes, il les respecte toutes, mais il n'en privilégie aucune. Comme le disait Victor Hugo « l'Église chez elle, et l'État chez lui ».

La laïcité n'est pas seulement le corollaire nécessaire de la liberté d'opinion et de l'égalité entre croyants de toutes confessions et non-croyants. La laïcité est aujourd'hui dans la République le garant de la dignité de chacune et de chacun. Jean

Jaurès disait déjà en 1905 que « la laïcité, c'était la fin des réprouvés ». Propos admirable qui traduit exactement l'importance de la laïcité pour toutes les minorités religieuses et spirituelles. Le respect par chacun de l'autre, de tout autre et de ses convictions est une exigence première de la dignité humaine. Là s'inscrit le sens premier de la laïcité : « Je te respecte au-delà de nos différences de religion ou d'opinion comme de sexe, de race ou d'orientation sexuelle parce que tu es comme moi un être humain, tu es ma sœur ou mon frère en humanité. »

La laïcité est un bien conquis de haute lutte par des décennies de combats républicains. Sachons la préserver contre toute atteinte d'où qu'elle vienne et la transmettre comme un héritage précieux aux nouvelles générations. C'est le devoir de tous les Républicains.



opérette de Louis Varney, livret de Jules Prével & Paul Ferrier (1880), Air de Louise, acte II, scène 8, « rondeau de la petite curieuse »

INTERPRÉTÉ PAR ALIENOR SCHMITLIN, SOPRANO

J'apprends tous les caquets !  
Et ce qui me taquine,  
C'est que dans bien des cas,  
Lorsque je n'entends pas,  
À coup sûr je devine !  
Et voilà cependant  
Ce qui fait qu'on m'accuse ;  
Vous voyez maintenant,  
À quel point l'on abuse !  
Curieuse ! Ah ! Vraiment,  
Cette injure est cruelle !  
Je sais bien qu'on m'appelle  
Le furet du couvent !  
Mais c'est mal me connaître,  
Car, ma foi ! Sans paraître,  
Si j'entends, si je vois,  
C'est toujours malgré moi !  
Qui donc a pu m'apprendre  
Que sœur Félicité  
A le cœur le plus tendre  
De la communauté ?  
Que sœur sainte Aldégonde  
Qui dort et ne fait rien,  
Autrefois vive et blonde,  
Ne dormait pas si bien ?  
Que, sans être coquette,  
Dans son humble toilette,  
Sœur Alice en cachette,  
Sourit à son miroir ?  
Et que la sœur Annette,  
Seule dans sa chambrette,  
Cache de l'anisette  
Au fond de son tiroir ?  
Curieuse, ah ! Vraiment,  
Cette injure est cruelle !  
...



Louise  
Bonjour, monsieur Bridaine !

Bridaine  
Ah ! C'est la petite curieuse...  
D'où tu sors, toi ?...

Louise, montrant la chaire  
De par là... Je faisais ma pénitence.

Bridaine  
Ça ne m'étonne pas !

Louise  
Dites donc, monsieur l'abbé, vous en avez  
après ma sœur ?

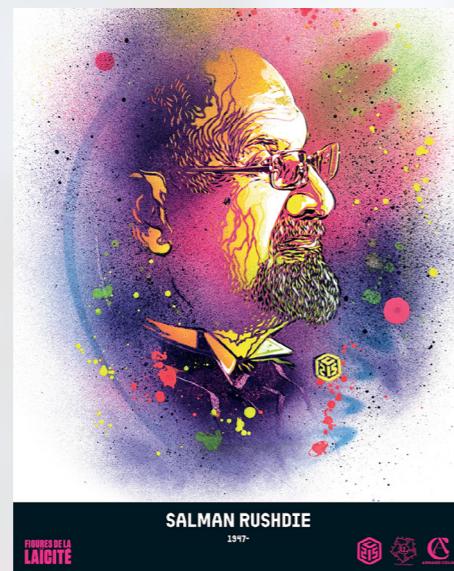
Bridaine  
Tu es bien curieuse !...

Louise  
Curieuse, ah ! Vraiment,  
Cette injure est cruelle !  
Je sais bien qu'on m'appelle  
Le furet du couvent !  
Mais c'est mal me connaître,  
Car souvent sans paraître,  
Si j'entends, si je vois,  
C'est toujours malgré moi !  
J'en conviens, la première,  
Je sais tout ce qu'on fait  
Même avant la tourière  
Je découvre un secret.  
J'ai l'oreille si fine  
Que de loin ou de près,  
Sans me mettre aux aguets

# RUSHDIE, LE COUTEAU

Réflexions suite à une tentative d'assassinat [Knife: Meditations After an Attempted Murder], traduction de Gérard Meudal, Gallimard, « Du monde entier », 2024, p. 235-237.

Je vais exprimer ici, pour la dernière fois, ma conception de la religion, quelle qu'elle soit, de toutes les religions, et ensuite, selon moi, je n'y reviendrai plus. Je ne crois pas à la « démonstration des choses qu'on ne voit pas ». Je ne suis pas croyant. Je viens d'une famille composée en majorité d'incroyants. (Ma sœur cadette, Nabeelah, qui a disparu trop tôt, faisait exception. Elle était pieuse.) Je n'ai jamais éprouvé le besoin de recourir à la religion pour m'aider à comprendre le monde et savoir comment m'y comporter. Mais je comprends que pour bien des gens, la religion fournit un ancrage moral et paraît essentielle. Selon moi, la croyance privée de quelqu'un ne regarde personne d'autre que l'individu concerné. Je n'ai aucun problème avec la religion dès lors qu'elle occupe la sphère privée et ne cherche pas à imposer ses valeurs aux autres. Mais lorsque la religion devient politique, quand elle devient une arme, c'est l'affaire de tous en raison de son pouvoir de nuisance.



SALMAN RUSHDIE



Je me suis toujours souvenu qu'en France, au siècle des Lumières, l'ennemi à combattre au nom de la liberté était moins l'État que l'Église. L'Église catholique avec son arsenal - le délit de blasphème, l'anathème, l'excommunication, mais aussi ses véritables instruments de torture entre les mains de l'Inquisition - s'ingénierait à imposer à la pensée des limites strictes : Jusque-là et pas plus loin. Écrivains et philosophes des Lumières s'employaient à défier cette autorité et à briser ces restrictions. De ce combat naquirent les idées que Thomas Paine apporta en Amérique et qui constituent la base de ses essais, Le sens commun et La crise américaine, qui ont inspiré le mouvement d'indépendance, les Pères fondateurs et le concept moderne des droits de l'homme.

En Inde, à la suite du bain de sang provoqué par les massacres de la Partition qui se sont répandus dans tout le sous-continent au moment où le pays se libérait de la tutelle britannique et où les états de l'In-

de et du Pakistan furent créés - des hindous massacrés par les musulmans, des musulmans par des hindous, entre un et deux millions de personnes assassinées -, un autre groupe de pères fondateurs, mené par Mahatma Gandhi et Jawaharlal Nehru, ont décidé que le seul moyen d'assurer la paix en Inde était d'écartier la religion de la sphère publique. La nouvelle constitution de l'Inde fut donc totalement laïque dans sa formulation comme dans ses intentions et cela a duré jusqu'à présent, jusqu'à ce que le gouvernement actuel cherche à saper ses fondations séculaires, à discréditer ces fondateurs et à créer un État ouvertement confessionnel à majorité hindoue.

Et la transformation de l'islam en arme un peu partout dans le monde a conduit au régime de terreur des talibans, aux ayatollahs, à la société oppressive de l'Arabie saoudite, à l'attaque au couteau contre Naguib Mahfouz et, pour prendre mon cas personnel, à celle dont j'ai été victime.

Bien des gens, des gens de gauche comme des conservateurs, se sentent en difficulté quand on leur demande de critiquer la religion. Mais si seulement on pouvait faire la distinction entre la pratique religieuse privée et l'idéologie politisée dans la sphère publique, il serait plus facile de voir les choses telles qu'elles sont et de parler librement, sans avoir à s'inquiéter de heurter des sensibilités. Dans la vie privée, croyez ce que vous voulez. Mais dans le monde tumultueux de la politique et de la vie publique, aucune idée ne saurait être protégée et soustraite à la critique.

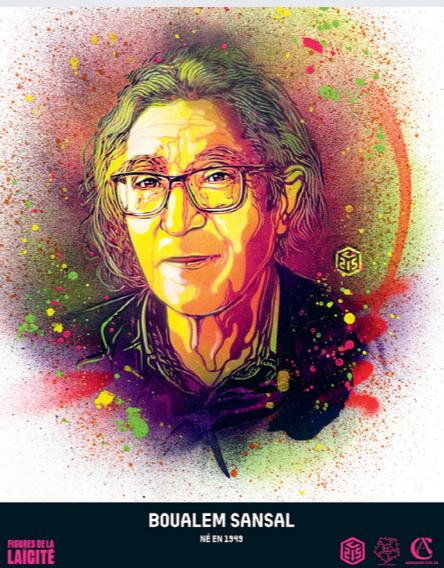


# BOUALEM SANSAL, <DIS-MOI LE PARADIS ET <POSTE RESTANTE : ALGER>

textes choisis par Lisa Romain dans Dis-moi le paradis (Gallimard, 2003) et Poste restante : Alger. Lettre de colère et d'espoir à mes compatriotes (Gallimard, 2006).

## VERSION COMPLÈTE DES EXTRAITS LUS PAR NICOLAS BRIANÇON

dors ou on se le sert tout seuls ?  
Et de drôles à la sortie de l'école :  
— Alors, d'où ils viennent, ces pouilleux du FLN ? Tu n'en serais pas, des fois ?  
— Qu'est-ce que j'en sais, moi ? C'est peut-être les Juifs, ils sont pas partageurs... ou les Anglais, ils tournent trop ces derniers temps. J'en ai encore vu un faire des aquarelles devant le moulin Ferrero. Sa façon de dessiner était louche... son chapeau, j'te dis pas, il cache de drôles de choses.



BOUALEM SANSAL

NÉ EN 1955



Tout va ainsi, depuis toujours. Rien n'est clair en vérité, un colon peut en cacher un autre, la fin d'un mal peut être le début d'un grand malheur. Quoi qu'il en soit, on doit toujours se résoudre à entreprendre une deuxième guerre après la première, sinon on revient à la case départ.

Une ligne de démarcation s'installa, elle courait du nord au sud et d'est en ouest. On était d'un côté ou de l'autre, et pas question de laisser son ombre traîner. C'était tout ou rien. La nature étant ce qu'elle est et les hommes ce qu'ils sont, ce fut tout et rien à la fois. Et la violence et le désordre s'accrurent autant que le je-m'en-foutisme tranquille et les haussements d'épaules fatigués. À Msila, on ne se frappait pas. Il s'en disait pourtant de terribles au bistrot :

— Hé, Mohamed ! ce sont tes frères du Caire qui nous font chier. Qu'ils s'occupent de leurs momies au lieu de nous chercher des poux dans la tête, tu devrais leur dire.  
— Ou'Allah, Jeannot, tu déconnes ! Ce sont tes frères à toi, les gens de Moscou, qui nous emmerdent, demande à ton cousin Hernandez, l'instit, il les fréquente, il les connaît. Ils n'ont que ce mot à la bouche, la révolution !  
— Ça veut dire quoi ?  
— Rien, ça donne pas de pain !  
— La révolution, mon cul ! Hé-ho, Dédé ! Tu

de mystérieuses dans les cafés maures de la vieille ville, rompus aux messes basses :

— Hé, mon frère ! on dit que ce sont les moudjahidin qui font sauter les trains, c'est vrai ?  
— Allah le sait.

— Parle doucement, espèce de diable !  
— Ces gens, ils viennent d'où ?  
— C'est Allah qui les envoie... Je l'ai entendu à la mosquée.

— Ça doit être ça... ils ont interdit de boire le vin, de fumer, chiquer, parler aux Juifs, aux Espagnols, aux Mahonnais, et de ne plus saluer le drapeau français.

— Pourquoi, qu'est-ce qu'ils leur reprochent ?

— Ils disent qu'ils sont des chrétiens, des infidèles.

— Les Juifs aussi ?

— Ben... oui.  
— Ils veulent quoi ?  
— L'indépendance.

— L'indépendance ?!  
— L'indépendance.??!!

— Parle doucement, espèce de mulot !  
— C'est eux qui le disent.

— Tu n'es pas obligé de le répéter, espèce d'âne bâlé.

— Pour faire quoi, de l'indép... ?  
— Ah ! ça, je sais pas... donner le pays aux communistes ?

— Qui sont-ils ?  
— Des athées, des infidèles...

— Par Allah !

Et de sombres dans le bureau du maire (petit aparté entre celui-ci, qui suait à grosses gouttes, et le caïd, à l'aise sous sa douzaine de burnous flamboyants) :  
— Mon ami, l'heure est grave. On me dit que dans les quartiers musulmans, on s'agit, on colporte. Qui sont ces gens, les quoi déjà... les moudja... hidin ?  
— Des chiens, ils aboient, c'est tout. Rassure-toi, mon ami, je leur donnerai du fouet s'ils lèvent la tête. Au fait, je voulais te demander...  
— N'empêche, le désordre s'installe dans le pays, vous lisez les journaux comme moi.

— C'est la faute du gouvernement. Trop bon, trop con. Ce Guy Mollet est un gars mou. Il faut sévir, le chien caresse et lèche celui qui le bat... c'est un adage de chez nous, il est infaillible. À propos, je voulais te dire...



— Oui, mais tout de même... Bon, bref, je vous fais confiance, Caïd, ouvrez l'œil, parlez-leur, dites-leur comme la France œuvre à leur bien-être. Voyez les imams, ils sont forts dans le baratin... Oui, bon... Que dites-vous à propos de ce lopin de terre à l'abandon mitoyen de votre écurie ?

Extrait de Dis-moi le paradis

Affirmer aussi solennellement, et de manière si bruyante, que le peuple algérien est musulman revient à dire : Qui n'est pas musulman n'est pas des nôtres. Or, on ne peut oublier cette fatalité : tout croyant trouvera sur sa route plus croyant que lui. Si de l'étincelle ne jaillit point la lumière, alors le feu ira à la poudre. Nous sommes passés par-là, souvenons-nous, tirs des leçons au lieu de mettre la tête dans le sable comme le suggèrent les nouveaux prophètes. La rencontre du modéré et du fanatique n'est pas chimiquement neutre, à la fin de la réaction on a deux fous furieux que rien ne peut contenir. Ou un mort sur le carreau. On a vu aussi que le croyant qui ne sait pas faire son djihad sur lui-même, son élévation par la méditation et l'exaltation de ce qu'il a de meilleur en lui, court l'imposer aux autres. L'islam est jeune, il déborde de vitalité, il insuffle enthousiasme et abnégation, rien ne lui résiste. Il est aussi compassion et miséricorde et sans cesse, il appelle à la fraternité, à la paix, à la sagesse, au savoir. On l'aime si on va vers lui consciemment, librement. On s'en sert, on le dilapide quand on le reçoit en héritage ou comme un don du prince. Oui, souvent le néophyte préfère perdre la raison et les foules endiablées adorent s'offrir aux charlatans. Ces pauvres gens ne voient la vie que dans la mort des autres et Allah seulement avec la cagoule du terroriste. C'est triste et criminel.

L'histoire des religions nous l'enseigne, la prière, le jeûne, le pèlerinage et toutes les bonnes dévotions ne suffisent pas pour consommer le trop plein d'énergie divine, il faut aussi se lancer dans la conquête du monde et le châtiment des mécréants. Il n'y a qu'un système qui peut nous sauver

de ce processus funeste et mettre tout le monde à l'abri des croyances de certains : la laïcité. Est-ce si sûr, la France laïque est-elle à l'abri de ses intégristes ? La laïcité est une condition nécessaire mais non suffisante, c'est cela que j'ai dit. Il y a encore tant à faire pour que la liberté, l'égalité et la fraternité soient le pain de chaque jour pour tous ... en attendant, chez nous, entre nous, empressons-nous de mettre un peu de laïcité dans notre thé, ce sera ça de gagné. On pourra alors être musulman sans avoir de comptes à rendre à personne, sauf à Allah, le jour du Jugement dernier. Et d'ores et déjà, nous le savons, sa clémence nous est acquise.

Et si le gouvernement voulait bien nous écouter un jour, ce qui serait un beau miracle, nous lui suggérions de supprimer l'enseignement religieux de l'école publique, de fermer les mosquées qui ont proliféré dans les sous-sols des ministères, des administrations, des entreprises, des casernes, de revenir au week-end universel, de réduire la puissance des haut-parleurs des minarets, de fondre l'impôt religieux dans la fiscalité ordinaire, d'intégrer la construction des mosquées dans le plan directeur des villes, etc. L'étape suivante réclame un ingrédient essentiel que le gouvernement ne peut hélas pas nous donner : la démocratie.

Extraits de Poste restante : Alger. Lettre de colère et d'espoir à mes compatriotes



## « DE CHEZ MOI » ET « PATER NOSTER »

Pater Noster de Jacques Prévert, 1946

INTERPRÉTÉ PAR NINA MORATO

Notre Père qui êtes aux cieux  
Restez-y  
Et nous nous resterons sur la terre  
Qui est quelquefois si jolie  
Avec ses mystères de New York  
Et puis ses mystères de Paris  
Qui valent bien celui de la Trinité  
Avec son petit canal de l'Ourcq  
Sa grande muraille de Chine  
Sa rivière de Morlaix  
Ses bêtises de Cambrai  
Avec son Océan Pacifique  
Et ses deux bassins aux Tuilleries  
Avec ses bons enfants et ses mauvais sujets  
Avec toutes les merveilles du monde  
Qui sont là  
Simplement sur la terre  
Offertes à tout le monde  
Éparpillées  
Émerveillées elles-mêmes d'être de telles merveilles  
Et qui n'osent se l'avouer  
Comme une jolie fille nue qui n'ose se montrer  
Avec les épouvantables malheurs du monde  
Qui sont légion  
Avec leurs légionnaires  
Avec leur tortionnaires  
Avec les maîtres de ce monde  
Les maîtres avec leurs prêtres leurs traîtres et leurs reîtres  
Avec les saisons  
Avec les années  
Avec les jolies filles et avec les vieux cons  
Avec la paille de la misère pourrissant dans l'acier des canons.

«Pater Noster»



De chez moi je vois la synagogue  
De chez moi je vois l'église  
De chez moi je vois la mosquée  
De chez moi j'entends les guerres

J'peux plus manger, j'peux plus dormir  
Il ne me reste que l'amour à faire  
J'peux plus rêver, rien à sauver  
Il ne nous reste que l'amour à faire

De chez moi je vais voir la mer  
De chez moi je ne m'y baigne pas  
De chez moi en passant par chez toi  
De partout j'entends les guerres

J'entends les guerres

J'peux plus manger, j'peux plus dormir  
Il ne me reste que l'amour à faire  
J'peux plus rêver, rien à sauver  
Il ne nous reste que l'amour à faire

De chez moi... je vois... je vois... la mosquée  
Je vois... je vois... l'église  
Je vois... je vois... la synagogue

Demain j'aurai froid demain j'aurai faim  
Demain tu s'ras loin  
Demain j'aurai froid demain j'aurai faim  
Demain tu s'ras loin

De chez moi, maîtresse d'intérieur  
Je ne vois pas ça avec un œil extérieur  
De chez moi, de mon for intérieur  
De partout j'entends les guerres  
J'entends les guerres

Et j'entends  
Et j'entends  
Et j'entends  
Et j'entends  
Et j'entends

J'entends aussi l'amour  
«De chez moi»

# DIEU

SIGNÉ ET LU PAR PHILIPPE TORRETON

Je voudrais dire à tous ceux que dieu questionne, que dieu habite, que dieu tripotouille, que dieu rempli jusqu'à la gueule, que dieu surpasse, que dieu contamine, que dieu enrage, que dieu vocifère, que dieu déglingue, que dieu ébouriffe, que dieu fait jouir trop vite, que dieu rend sourd à force de le tripoter, que je serai toujours du côté des pendus, des lapidés du côté des mitraillés à bout portant, des exécutés, des brûlés vifs, à côté de ceux que vous voulez faire taire, à côté des cheveux libres et des lèvres peintes à côté des hommes qui aiment embrasser les hommes et des femmes qui embrassent les femmes qui les aiment, à côté des filles qui n'ont pas envies de se cacher sous les draps noirs bleus ou marrons d'une pudeur hypocrite prétexte à la soumission, ces femmes et ces filles qui n'ont pas envie de porter l'enfant de l'erreur, l'enfant du viol, l'enfant de l'ignorance, l'enfant du mari violent, du mari pas choisi, de ces filles qui veulent étudier autre chose que la soumission aux hommes, que je serai toujours du côté des jeunes gens abusés, salis et traumatisés par vos frustrations liturgiques, je serai toujours à côté de ceux qui prônent l'insolence, de ceux qui se moquent, de ceux qui caricaturent de ceux qui blasphèment comme ils respirent ou comme ils pètent je serais toujours du côté de Galilée et de Bruno, de Rushdy et de Molière, de Paty et Bernard ceux qui enseignent la vie telle qu'elle est et non celle-là recopiée et peinte aux couleurs qui vous arrangent conforme à vos priviléges et vos richesses, je serai toujours du côté de ceux qui n'osent pas croire, de ceux qui pensent qu'un lapin a autant sa place à côté de dieu que n'importe quel religieux, de ceux qui n'excluent rien mais attendent de voir, de ceux qui croient en 2 et 2 sont quatre et quatre et quatre sont huit, à côté de ceux qui se battaient pour que ceux qui croient en quelque chose puissent y croire tranquillement, de ceux qui veulent lire plus d'un livre dans leur vie et qui n'ont pas besoin de versets ni d'oraisons pour percer l'horizon, de ceux qui en ont juste rien à foutre de vos dieux qui vous turlupinent.



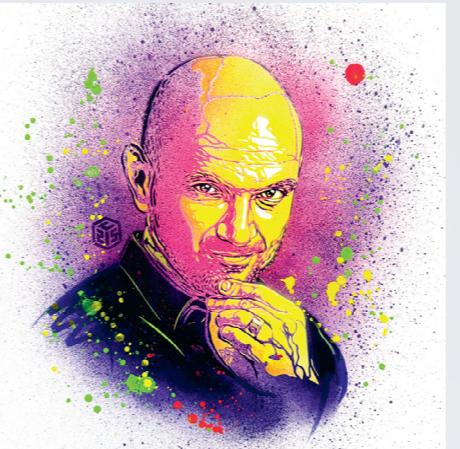
Et puis je rajouterais que du fond de mon incroyable incroyance, du fond de mon incroyable ignorance de la chose divine, lorsque je rentre dans vos temples il m'arrive de ressentir quelque chose et de le ressentir plus que vous, oui plus que vous, car vos rituels, vos habits, vos interdits, vos signes, vos fêtes sont autant de preuves de votre insoudable méconnaissance du divin car un dieu qui a besoin de tout ce bazar, de toute cette quincaillerie, de toute cette poudre de perlumpin est un dieu charlatan un escroc de dieu en fait les vrais infidèles ne sont pas là où l'on pense ne pas croire mais là où l'on croit au lieu de penser, dieu vous montre la lune et vous regardez son gros doigt poilu. Et cela fait des siècles que l'humanité souffre de votre ultra croyance

en dieu au lieu de fêter joyeusement notre immense ignorance en lui, le plus grand service que l'on puisse rendre à dieu est de douter de lui.

Vous avez réduit dieu à n'être qu'un simple surveillant d'une basse-cour humaine avec un sifflet à boule autour du cou. Dieu est loin très loin de nous tous, la seule et unique façon de lui faire lever un sourcil c'est de douter joyeusement de lui pas de lui couler de l'or fondu dans la bouche et de le sempiterneiller.

Dieu ne s'approche pas en revêtant un costume, dieu ne descend pas au moindre écho d'une psalmodie, au moindre bout de tapis tourné dans le bon sens, arrêtez de prendre dieu pour un pigeon.

Fernando Pessoa nous écrivait que les dieux sont dieux parce qu'ils ne se pensent pas et vous, vous osez prétendre penser à leur place, mécréants que vous êtes... laissez dieu tranquille et nous par la même occasion.



RICHARD MALKA

NÉ EN 1968



Si l'embryon de civilisation universaliste, laïque, rationaliste, issue des Lumières voltaïennes ne propose pas un sens, un rêve, une ambition, un destin, alors ce modèle de société disparaîtra face à des idéologies nihilistes, des politiques extrémistes ou des religions conquérantes. C'est une règle physique. Quand l'univers cesse de s'étendre, il se contracte jusqu'à l'implosion finale. L'état de stabilité n'existe pas. Les civilisations meurent parce qu'elles ne croient plus suffisamment en elle-même.

C'est la théorie d'Ibn Khaldoun, l'un des plus importants philosophes arabes et l'un des plus grands penseurs du Moyen Âge, né à Tunis au 14e siècle, et dont les travaux auraient fortement influencé l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. En ce sens, il est un philosophe des Lumières.

Selon celui que l'on présente comme un précurseur de la sociologie, chaque civilisation porteraient en elle les germes de sa propre décadence. Ainsi, les civilisations prospèrent puis déprécieront selon un cycle inexorable. Toute la difficulté consiste à identifier ce germe tueur...

La tolérance à l'égard de l'intolérance est une décadence. L'acceptation du prosélytisme religieux par souci de ne pas offenser les intégristes est une décadence. Le manque de détermination à imposer le respect de l'émancipation par respect de

# RICHARD MALKA, APRÈS DIEU

Stock, 2025, extrait du chapitre XV, « Remplacer Dieu »

## VERSION COMPLÈTE DE L'EXTRAIT LU PAR VIRGINIE LEDOYEN

la servitude volontaire est une décadence. Notre abandon du rêve universaliste et laïc par culpabilité à l'égard des obsédés des identités et des minorités est une décadence.

Un système libertaire répugne, par essence, à imposer un système de valeur, y compris le respect des libertés, laissant ainsi prospérer les ennemis de la liberté, qui se présentent toujours masqués jusqu'à leur triomphe. Un tiers des 15-17 ans interrogés en 2020 par un institut de sondage refusaient de condamner les attentats de 2015. Un tiers. C'est un début de triomphe.

Il nous faut renouer avec un esprit de conquête idéologique ou disparaître, comme l'empire romain et tant d'autres.

Résister au modèle communautariste anglo-saxon ou religieux islamiste, proposer une troisième voie républicaine, est une perspective plus grande que soi. Renouer avec une ambition pour l'humanité, une dialectique offensive de la liberté, une rage de convaincre le monde de la justesse de l'idée laïque est une transcendance. C'est la promesse de notre histoire, des Lumières, et c'est l'idée que porte ce peuple. Le monde issu de la Grèce antique a besoin d'une nouvelle frontière.

La volonté de puissance nietzschéenne est une transcendance. Il est temps d'avoir une proposition pour l'humanité.

Il est temps d'adresser une prière aux humains plutôt qu'à Dieu. Il est temps de proclamer que le fait de croire à l'islam ou à tout autre croyance, ne justifie pas de tuer son prochain, fût-il le pire des blasphémateurs, en France comme au Bangladesh. Comment imaginer qu'un Dieu, censé être miséricordieux, puisse trouver juste d'égorger un humain pour de simples paroles, dessins, livres ou moqueries ? Quel dément déguisé en homme de foi décidera que des mots justifient d'assassiner un être de chair et de sang ?

Il est temps d'exiger que soit transmis à chaque enfant, dès son plus jeune âge, quel que soit son origine, sa couleur et la religion de ses parents, les mots d'un premier commandement : Tu devras être libre plutôt qu'esclave. Et d'un deuxième commandement : Tu accepteras la critique de tout ce à quoi tu crois.

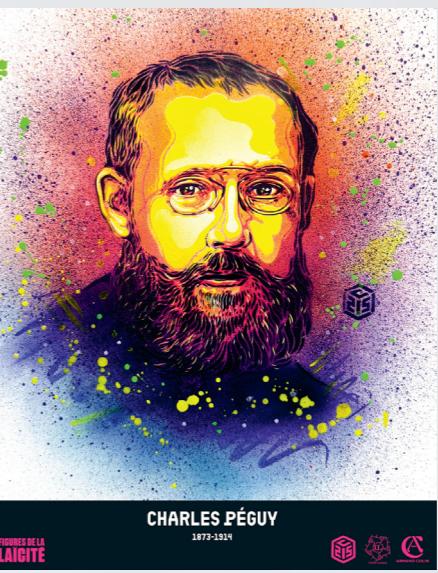
Il est temps de dire que renoncer à sa liberté, ce n'est pas respecter Dieu, c'est insulter la vie et ce faisant, pour ceux qui croient, c'est insulter le créateur de la vie. Quel Dieu offrirait l'éternelle de vie pour qu'elle ne soit pas explorée dans ses moindres recoins ? Imaginons un humain dédaignant avec grossièreté le plus précieux des mets que puisse lui servir un hôte. Ne serait-ce pas la pire des offenses à l'égard de cet hôte ?

Il est temps d'affirmer son relâche que le renoncement à la liberté au profit d'un Dieu qui ne demande rien est une lèpre qui viole notre conscience collective. Il est temps, pour beaucoup, de cesser de brandir leur vie pour des divinités auxquelles ils ne croient pas véritablement, car leur foi relève de la superstition, du mimétisme, de la peur.

Il est temps de briser les fers de la persécution des humains, non par des dieux qui ne s'expriment pas, mais par des hu-



la République. Par ces jeunes hussards de la République. Par ces nourrissons de la République. Par ces hussards noirs de la sévérité. Je crois avoir dit qu'ils étaient très vieux. Ils avaient au moins quinze ans. Toutes les semaines il en remontait un de l'École normale vers l'École Annexe ; et c'était toujours un nouveau ; et ainsi cette École normale semblait un régiment inépuisable. Elle était comme un immense dépôt, gouvernemental, de jeunesse et de civisme. Le gouvernement de la République était chargé de nous fournir tant de jeunesse et tant d'enseignement. [...] »



Extrait de L'argent, sixième Cahier de la Quinzaine, quatorzième série, 16 février 1913, pages 30-32 de l'édition originale



mains prétendant connaître leur volonté émancipation, élévation.

Il est temps d'être impitoyable à l'égard de ceux-là. Il est temps d'enseigner que le vrai sacrilège, c'est de préférer la servitude à la liberté et que la pire des offenses à l'égard de la création consiste à en rejeter les infinies possibilités de liens, d'amour, de débats, de rires, de réflexions, d'échanges et de plaisirs qui nous sont offertes.

Il est temps de dire que si Dieu ou les forces de l'univers nous ont donné la volupté, le désir et la sensualité, alors il est de notre devoir de les éprouver plutôt que d'en faire des crimes.

Il est temps de dire que ce pays est celui où l'on préfère l'étourdissement à l'aliénation, l'exploration à l'asservissement, le courage de la singularité plutôt que la facilité de l'effacement dans un collectif. Il est temps d'enseigner que le confort religieux non critique écrase toute création,

tenter de s'amuser.

Il suffit qu'un peuple décide d'être libre pour le devenir et le rester. Il suffit de quelques esprits rebelles, comme celui de Voltaire, pour changer le monde.

Sur la statue républicaine de la Convention nationale qui trône dans la nef du Panthéon, à la place symbolique de l'autel, il est inscrit l'une des devises de la Révolution française.

Vivre libre ou mourir.

Il est temps pour chaque croyant chrétien, juif ou musulman, qui est d'abord un être humain, d'avoir en horreur le prosélytisme qui corrompt la véritable foi, qui salit et crée le malheur de tous. Il est temps, pour les croyants qui n'auraient pas encore fait ce chemin, de participer à l'aventure de la libération des esprits. La soumission est un pacte avec le diable. Il est temps de former des bataillons avec ceux qui n'abdiqueront jamais leur droit de vivre, émancipés des lois du ciel. Il est temps de se rappeler que dans la vie il faut, au moins,

[N]otre jeune École normale était le foyer de la vie laïque, de l'invention laïque dans tout le département [...]. [D]e jeunes maîtres de l'École normale venaient chaque semaine nous faire l'école. Parlons bien : ils venaient nous faire la classe. Ils étaient comme les jeunes Bara de la République. Ils étaient toujours prêts à crier Vive la République ! — Vive la nation [...].

Nos jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Sveltes ; sévères ; sanglés. Sérieux, et un peu tremblants de leur précoce, de leur soudaine omnipotence. Un long pantalon noir, mais, je pense, avec un liséré violet. Le violet n'est pas seulement la couleur des évêques, il est aussi la couleur de l'enseignement primaire. Un gilet noir. Une longue redingote noire, bien droite, bien tombante, mais deux croisements de palmes violettes aux revers. Une casquette plate, noire, mais un croisement de palmes violettes au-dessus du front. Cet uniforme civil était une sorte d'uniforme militaire encore plus sévère, encore plus militaire, étant un uniforme civique. Quelque chose, je pense, comme le fameux cadre noir de Saumur. Rien n'est beau comme un bel uniforme noir parmi les uniformes militaires. C'est la ligne elle-même. Et la sévérité. Porté par ces gamins qui étaient vraiment les enfants de

## « AZIDI »

de Atiq Rahimi

### CHANTÉ PAR ARIANA VAFADARI

Je suis libre, comme le vent  
Sans crainte comme le rêve  
Mes lèvres chantent le désir  
Et mes cheveux écrivent liberté



# LE COURS DE MONSIEUR PATY

Mickaëlle Paty et Emilie Frèche, aux éditions Albin Michel

Extrait de l'ouvrage lauréat du Prix des Hussards Noirs de la République 2025

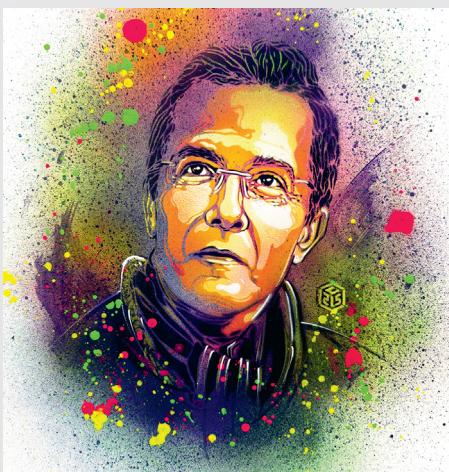
## LU PAR MURIEL COMBEAU

« Il est des événements qui marquent une vie au fer rouge. L'assassinat de mon frère nous a tous foudroyés, ma famille autant que ceux qui nous entourent. Mais la douleur ne prend pas toujours le même visage. Face à une telle épreuve, chacun réagit comme il peut, avec les ressources qui sont les siennes. Certains se murent dans le déni comme si rien ne s'était passé, d'autres demeurent emprisonnés dans le présent de l'événement, soumis à un violent syndrome post-traumatique, et d'autres encore se bagarrent pour tenter de retrouver une existence qui ne pourra évidemment plus jamais être la même. Pour ma part, j'ai connu une période où je me sentais exclue de ma propre vie. Et pourtant, tout continuait comme avant autour de moi, les autres poursuivaient leur chemin, le soleil brillait de manière indécente et je devais le supporter, mais c'était une perpétuelle douleur qui n'était perturbée que par les colères que me déclenchaient les premières informations du dossier judiciaire. Pour autant je ne les laissais pas s'exprimer. Je les gardais enfouies et je vivais avec, pressentant que les victimes devaient, pour l'intérêt commun, se plier au devoir d'oubli. Puisque j'en étais une, il me fallait me comporter comme telle : pleurer, porter le deuil, me rendre aux consultations d'accompagnement psychologique mises à ma dispo-

sition. Cela a duré près d'une année. Et alors que je n'aspirais qu'à maintenir ma tête hors de l'eau, plus les jours passaient, et plus j'avais l'impression de couler. De jouer un rôle, d'être dans le faux. Comme si chaque matin, au réveil, une voix me disait : « Silence, on tourne ! » Comment vivre ainsi ? Comment travailler, aimer, élever ses enfants ? J'avais fait de mon mieux pour endosser le rôle de « la soeur éploquée de Samuel Paty », ce que j'ai d'ailleurs dit un jour au juge d'instruction anti-terroriste : « J'ai essayé. » Mais il fallait maintenant en finir avec cette posture. Ma vie avait été dynamitée par l'assassinat de mon frère. C'était un fait, un supplice qu'à défaut de pouvoir effacer, je devais endurer, et si possible, transformer. Je ne savais pas ce que j'allais devenir. Alors je m'en suis remises à mon instinct, celui seul qui me permettait de rester debout. Le chemin était étroit, escarpé, mais il existait. Et je décidai qu'il serait tout entier consacré à rendre à Samuel sa dignité d'homme et de professeur. Oui, c'est cette mission qui m'a relevée et qui s'est ancrée peu à peu si profondément en moi que même au bord du précipice, malgré le vertige qui souvent me prend, je sais que je ne chuterai plus. Certains de mon entourage ne l'ont pas compris ? Auraient préféré que je mène pas le combat ? Ce n'est pas un choix que j'ai eu. C'est une voie qui s'est imposée à moi. Il en allait de ma propre survie.



trer de tels dessins ? » « Oui, c'est horrible qu'il soit mort ainsi, mais était-ce vraiment judicieux de proposer à des élèves qui pensaient pouvoir être choqués de quitter la classe ? » En France, on ne mets pas de « Oui, mais... » après qu'un professeur s'est fait décapiter. On met un point. »



SAMUEL PATY

1973-2020



Publier aujourd'hui *Le Cours de monsieur Paty* s'inscrit dans cette démarche. Parce que ce cours est la raison pour laquelle mon frère est mort, et que les gens ignorent tout de son contenu. Ils ne savent pas que c'est dans le cadre de cet enseignement, inscrit au programme de quatrième, que Samuel a montré des caricatures. Et parce que j'ai entendu trop de « Oui, mais... ». Dans les médias, mais aussi parfois dans les propos que l'on m'adressait directement. « Oui, c'est horrible ce qui est arrivé à votre frère, mais devait-il mon-